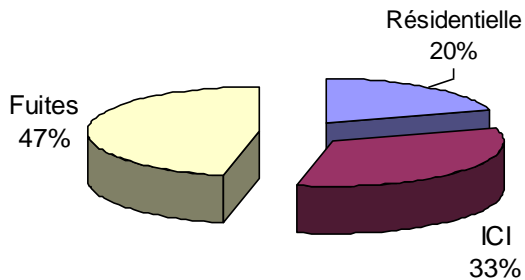


Préserver l'eau au quotidien

Consommation d'eau par secteur d'activité (pour la Ville de Montréal)



À Montréal, la consommation moyenne par personne par jour dans le secteur résidentiel est de **225 litres**, tandis que dans les commerces, industries et institutions (ICI) la moyenne est de **363 litres** par jour. Le reste de la consommation est attribué aux **fuites** et aux usages municipaux, soit **516 litres**.

Au Québec, les grands **consommateurs industriels** d'eau sont :

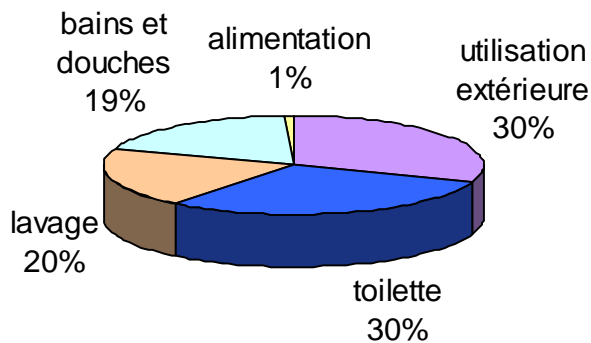
- Le secteur de l'agroalimentaire (agriculture, brasseries, embouteilleurs – eau, jus, boissons)
- Les fabriques de pâtes et papiers
- Le secteur de la métallurgie
- Les industries chimiques (raffineries) et pharmaceutiques

Les **coûts** de l'eau sont ceux de

- l'approvisionnement, du traitement et de la distribution de l'**eau potable**
- de la collecte, la circulation dans les égouts et l'assainissement des **eaux usées**

À Montréal, la potabilisation et l'assainissement de l'eau coûtent au total près de 40¢ le mètre cube ou **0,04¢ le litre**.

Répartition de l'utilisation de l'eau dans une résidence



Que faire pour réduire sa consommation d'eau ?

La consommation d'eau résidentielle étant surtout **structurelle**, c'est-à-dire qu'elle est liée au type d'électroménager et d'équipement (toilette, robinet). Des changements dans l'équipement peut réduire la consommation d'eau :

- remplacer le réservoir de toilette actuel (12 ou 16L) par un réservoir de 6L



- remplacer la laveuse classique (165L) par une laveuse à chargement frontal (65L)
- remplacer le lave-vaisselle par un nouveau modèle qui consomme moins (économise de 20 à 23L)
- installer un aérateur à débit réduit dans la douche ou l'évier de cuisine.

À l'extérieur de la maison :

- récupérer l'eau de pluie pour arroser le jardin
- arroser le soir ou tôt le matin
- choisir des plantes adaptées au climat qui nécessitent peu d'arrosage
- nettoyer la voiture avec un seau et l'entrée avec un balai
- Installer un toit vert



Position d'Eau Secours!

- ④ Favoriser les changements structurels dans les résidences (en imposant une réglementation pour obliger l'utilisation de toilettes à faible débit (3L ou 6L) et d'autres équipements qui réduisent la consommation d'eau).
- ④ Procéder à la réfection et remplacement des aqueducs municipaux pour diminuer les fuites et réduire la pollution par les eaux usées.
- ④ Réglementer et tarifier selon le volume pour favoriser l'implantation de technologies réduisant la consommation d'eau dans les secteurs industriel, commercial et institutionnel.
- ④ Effectuer des campagnes de sensibilisation, promouvoir la conscientisation citoyenne et l'effort individuel.